



BAS-INTYAMON

Recours contre deux votations

MAUD TORNARE

Les citoyens de la commune de Bas-Intyamont vont-ils devoir voter sur la hausse d'impôt de 4,8 centimes (de 83,2 centimes à 88 centimes) et sur le crédit d'investissement de 2,25 millions pour la rénovation de l'Auberge de la Couronne à Enney? Le 6 octobre dernier, ces deux objets ont été acceptés par l'assemblée communale, à vingt voix d'écart pour la hausse d'impôt et 26 voix d'écart pour le crédit d'investissement. Mais plusieurs citoyens remettent en cause ces décisions.

Confirmant une information du journal «La Gruyère», le préfet Patrice Borcard indique avoir reçu deux recours au début novembre. L'un des recours est collectif et regroupe 22 citoyens des villages d'Enney, Estavannens et Villars-sous-Mont. L'autre recours émane de deux autres citoyens de la commune.

Les recourants mettent en avant des arguments formels et de contenu. Interviewé dans «La Gruyère» sous couvert de l'anonymat, l'un d'eux pointe du doigt «une mauvaise gestion des bulletins de vote» lors de l'assemblée. Concernant le projet de rénovation de l'auberge, les recourants estiment que l'information donnée par l'exécutif manquait de clarté. Syndic de Bas-Intyamont, Roland Kaeser ne souhaite pas faire de commentaire à ce stade. La commune a jusqu'au 30 novembre pour prendre position. Quant à la préfecture, elle dispose de 60 jours pour se prononcer sur ces recours. I

Le quartier d'Alt pour redémarrer

FRIBOURG • Des personnes en réinsertion s'installeront dans un immeuble acquis par La Tuile à la rue Marcello. Les sept premiers locataires emménageront au printemps prochain.

IGOR CARDELLINI

Le quartier d'Alt va encore gagner en mixité sociale dans quelques mois. L'association La Tuile a acquis un immeuble qui sera investi par des personnes en cours de réinsertion à la rue Marcello. «Nous avons signé le contrat hier et les travaux commenceront lundi prochain. Il nous faut aller vite si l'on veut que les sept locataires puissent emménager au mois de mai prochain», explique Eric Mullener, directeur de l'association.

Il y a quatre ans que l'institution cherchait une maison à Fribourg pour y pérenniser son offre de «logements accompagnés». L'idée étant de proposer à des personnes en situation précaire de prendre un nouveau départ tout en étant soutenues par des professionnels du social (voir encadré). «En plus de Bulle et de Villars-sur-Glâne, depuis l'année passée, nous louons en effet déjà un appartement abritant six locataires au Schoenberg, mais le bail renouvelable tous les six mois nous empêchait une vision à long terme», souligne le directeur.

Deux millions investis

Avec un investissement total de deux millions de francs, dont les modalités de financement (public et privé) restent à définir, l'association s'offre un immeuble de quatre étages comportant quatre appartements de trois pièces et deux studios. «Même en louant deux appartements au marché libre, ce qui constituera une entrée d'argent bienvenue pour assumer nos charges régulières, nous disposerons

d'une place en plus par rapport à l'appartement au Schoenberg», relève Sylvie Goumaz, responsable des logements accompagnés de La Tuile.

Le signe que La Tuile, dont le mandat est l'accueil d'urgence, compte étendre ce domaine d'activité à moyen terme? Non, la demande pour les logements accompagnés n'augmente pas et l'association n'a pas de raison de la créer artificiellement, répond Eric Mullener.

Réinsertions réussies

«En revanche, nous sommes convaincus de la nécessité de proposer des projets complémentaires à l'aide d'urgence. Sur la cinquantaine de personnes qui sont passées par ce type d'habitat, 70% n'ont aujourd'hui plus recours à l'aide sociale. Cela montre qu'en plus de ne pas créer de la dépendance – les usagers restent 27 mois en moyenne – le projet de réinsertion par le logement marche. Nous espérons que les pouvoirs publics soutiendront aussi ces projets.»

Quant à l'intégration des nouveaux résidents dans le quartier d'Alt, Sylvie Goumaz n'a aucun doute quant au fait qu'elle sera harmonieuse: «Les expériences à Fribourg au Schoenberg, à Bulle (une maison avec 7 locataires) et à Villars-sur-Glâne (un appartement avec 2 locataires) ont été très positives. De manière générale, les a priori s'effacent à mesure que l'on apprend à se connaître.» Une séance d'information destinée aux habitants du quartier est organisée mardi prochain à l'arsenal dès 20 h 30. I



Cet immeuble de la rue Marcello était inhabité depuis plusieurs années. VINCENT MURITH

Une voie vers l'indépendance

Pour avoir accès à un «logement accompagné» de La Tuile, les bénéficiaires doivent avoir un projet de réinsertion. «C'est la condition principale. Ce sont tous des volontaires d'accord de faire l'objet d'un suivi socio-éducatif et de s'engager à rester à moyen terme», détaille Sylvie Goumaz, responsable des logements accompagnés de l'association. Et d'ajouter que les locataires sont des hommes et des femmes de trente ans au moins ayant comme point commun une difficulté à se prendre en charge dans un logement indépendant. Chacun se voit proposer une chambre dans des locaux à partager avec les autres habitants. «Le logement est la base de toute réinsertion. Et cette première étape leur permet aussi d'avoir accès à des prestations sociales», note la responsable. Au cours de la période d'habitation, La Tuile propose un suivi hebdomadaire. Chaque semaine, un éducateur se rend dans le logement en question et voit chaque locataire à tour de rôle pour l'aider à gérer ses affaires courantes. Un moment est aussi accordé à la vie communautaire. IC

PUBLICITÉ

Le sport, c'est la forme.

Une alimentation judicieuse aussi.

ALNATURA
DINKEL HAFER CRUNCHY
BIOZERTIFIZIERT
ALNATURA
alnatura.ch